



SÉMINAIRE 2

Besoins fondamentaux et théorie de l'attachement : le nouveau paradigme de la protection de l'enfance

« Chaque enfant a besoin de quelqu'un qui est irrationnellement fou de lui »

Urie Bronfenbrenner¹

Contexte

Le nouveau paradigme des besoins de l'enfant introduit par la loi du 14 mars 2016 pour guider l'action des professionnels de la protection de l'enfance, permet de dépasser les visions antagonistes "protection des enfants" vs "protection des parents" qui ont longtemps nourri les débats dans le secteur. Associée à une lecture plus précise des droits de l'enfant, l'approche par les besoins de l'enfant propose un nouvel ensemble conceptuel cohérent dans lequel les parents sont réaffirmés comme premiers protecteurs « naturels » de l'enfant, tout en précisant, à travers la notion de besoins fondamentaux de l'enfant" ce que la puissance publique doit observer et évaluer pour protéger les enfants de manière proportionnée et adaptée.

Au cours de ce séminaire, une présentation détaillée de la carte des besoins fondamentaux de l'enfant issue de la conférence de consensus éponyme sera effectuée, articulée à une lecture avisée de la Convention internationale des droits de l'enfant. Pour que ces connaissances puissent servir pleinement à une meilleure évaluation des situations, et notamment à l'évaluation de la satisfaction ou non du méta-besoin de sécurité de l'enfant, le séminaire sera également consacré à la présentation de la théorie de l'attachement pour mieux connaître les liens qui font sécurité et ceux qui au contraire insécurisent l'enfant et fragilisent son développement. Les intervenants veillent à décliner leurs théories en les articulant le plus possible avec la réalité concrète de la pratique des professionnels en protection de l'enfance.

Objectifs

- Connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant.
- Connaître les 7 besoins fondamentaux pour pouvoir évaluer leur satisfaction
- Connaître la théorie de l'attachement pour mieux répondre au méta-besoin de sécurité des enfants.

Formation

- Présentation des résultats de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant et la carte des 7 besoins fondamentaux.
- L'articulation des besoins fondamentaux et des droits de l'enfant.
- Théorie de l'attachement : les notions de base. Présentation illustrée de vignettes cliniques et cas pratiques des différents types de liens (sécures, insécures) et les modèles internes opérants auxquels ils se rattachent, pour mieux répondre au méta-besoin de sécurité des enfants.

¹ Citation en exergue du rapport de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance

Intervenant(e)s

> [Marie Paule Martin Blachais](#), directrice scientifique de l'Ecole de la Protection de l'Enfance, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger notamment.

> [Dr Anne Raynaud](#), psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7)., auteur notamment de "Enfant sécurisé, enfant heureux : Éduquer au quotidien grâce au lien d'attachement" (Ed Marabout, 2021).

Coordinatrice pédagogique : [Karine Senghor](#)

Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel ET en distanciel. Le choix du stagiaire se fait lors de l'inscription et ne peut être modifié ensuite, sauf circonstances exceptionnelles motivées rencontrées par le stagiaire. En cas de circonstances extérieures empêchant l'organisation en présentiel du séminaire (Crise sanitaire, crise énergétique, grève des transports...), l'Ecole de la Protection de l'Enfance se réserve le droit d'organiser aux mêmes dates le séminaire uniquement en mode distanciel. Les stagiaires inscrits seront avertis aussi vite que possible mais ne pourront pas annuler leur inscription pour ce motif.

En présentiel : la formation a lieu dans les locaux de USIC, 18 rue de Varenne, Paris 7^{ème}.

En distanciel : la formation se déroule en direct via l'application Zoom

Chaque stagiaire inscrit aura la possibilité de visualiser en replay le séminaire (par exemple les personnes empêchées de participer à la formation suite à un arrêt maladie) sur la plateforme moodle de l'Ecole de la Protection de l'Enfance (hébergée par Praxislab).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires. L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances.
- Un relevé collectif de bonnes pratiques.
- Une synthèse collective.

Les pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

Public

Professionnels de terrain, cadres, élus de la protection de l'enfance, et institutions partenaires (santé, justice, école, etc). Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : contactez notre référente Accessibilité : Florence Barbier : 01 53 10 24 10

florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)

9/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel. Vision plus claire des moyens d'action à mettre en œuvre au sein d'un service.

Durée

2 jours (14 heures)

Horaires

Jour 1 : 10h00-13h00 / 14h00-18h00

Jour 2 : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Tarif :

440,00 euros pour les deux jours

CONTACTS :

Secrétariat de l'École de la protection de l'enfance

SARL L'Action Sociale, société d'édition et de formation.

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris.

Adresse de correspondance : L'Action Sociale (EPE) 11 bis rue de la Planche 75007 Paris

Tél : 01 53 10 24 10

inscription@ecoleprotectionenfance.com